

PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 16 avril 2019

Tirage au sort pour la zone n° 8211 – Vienne - Roussillon

Le 16 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 8211 – Vienne - Roussillon, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, premier secrétaire;
- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- M. Frédéric ROUSSEL, représentant du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Sophie CHAIGNEAU, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.



La séance a débuté le 16 Avril 2019 à heures

* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

- demandes de création d'offices enregistrées.
-demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 - > demandes surnuméraires ;
 - > demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 - > demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond /-ne-correspond-pas¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

2 TD

¹ Rayer la mention inutile.

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

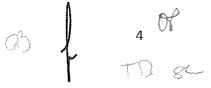
(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / n'ont pas procédé aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous 2 :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
8211	00051110	01/02/2019 14:00:47.220058	AVA
8211	00051431	01/02/2019 14:01:04.889121	11
8211	00051867	01/02/2019 14:01:27.394444	2.4
			18
8211	00052533	01/02/2019 14:02:06.001275	
8211	00053660	01/02/2019 14:03:22.506705	n
8211	00054031	01/02/2019 14:03:51.503189	19
8211	00054092	01/02/2019 14:03:56.673751	20
8211	00054712	01/02/2019 14:04:53.067558	genting.
8211	00055727	01/02/2019 14:06:47.193671	q
8211	00055745	01/02/2019 14:06:50.655278	10
8211	00056210	01/02/2019 14:07:54.933918	
8211	00056431	01/02/2019 14:08:26.773691	
8211	00057937	01/02/2019 14:12:49.620414	15
8211	00058129	01/02/2019 14:13:34.116693	Institute the second
8211	00058468	01/02/2019 14:14:56.544348	James Langer
8211	00059479	01/02/2019 14:20:06.855205	8
8211	00063988	01/02/2019 15:29:15.882709	22
8211	00066633	01/02/2019 17:38:25.308654	4
8211	00066714	01/02/2019 17:44:24.022599	
8211	00070376	01/02/2019 22:04:36.712233	i
8211	00070627	01/02/2019 22:33:58.504046	16

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.



8211	00070710	01/02/2019 22:41:08.237102	lane de
8211	00072146	02/02/2019 09:22:05.436638	13
8211	00072229	02/02/2019 09:36:09.370527	12
8211	00072556	02/02/2019 10:32:46.708889	J. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.
8211	00073477	02/02/2019 12:55:49.535079	23
8211	00073751	02/02/2019 13:29:19.107345	28
8211	00073804	02/02/2019 13:34:59.961566	* HANKERING BERTHALL STATES BE
8211	00073826	02/02/2019 13:37:47.242937	gaser George
8211	00073912	02/02/2019 13:42:47.497736	30

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).



$\underline{Observations\ complémentaires}\ :$

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)



La séance a été levée le 16 avril 2019 à heures 2.....

. *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

	11.	- AUDI	2at	9
Paris, le		.y. l	Co Root 1	

Le premier secrétaire

Le second secrétaire

Le rapporteur de l'Autorité

de la concurrence

Le magistrat

Le représentant du Conseil supérieur du notariat

Zone 8211 - Vienne - Roussillon Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
02/02/2019 à 10:11:45.296607	72422	8211	51

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

Eric MARTIN-HERSENT 5 AVR. 2019

Zone 8211 - Vienne - Roussillon

Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone	
01/02/2019 à 14:05:42.000226	55199	27 mars 2019	8211	
01/02/2019 à 14:11:24.175930	57485	29 mars 2019	8211	
01/02/2019 à 14:16:11.552263	58751	31 mars 2019	8211	
01/02/2019 à 14:24:07.954689	60104	16 mars 2019	8211	
01/02/2019 à 15:37:35.557810	64262	26 mars 2019	8211	
01/02/2019 à 18:28:56.794778	67360	19 mars 2019	8211	
02/02/2019 à 13:31:46.711589	73782	29 mars 2019	8211	

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

Eric MARTIN-HERSENT 1 5 AVR. 2019

Zone 8211 - Vienne - Roussillon

Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
État néant				

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie

1 5 AVR. 2019